

	<p>Local Syndical : CFP de Châteaulin 5, Place de Kerjean CS 90055 29150 Châteaulin</p> <p>solidairesfinancespubliques.ddfip29 @dgfip.finances.gouv.fr</p>	
----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

Conférence audio du 4 décembre 2020

Présentes pour **Solidaires** : Annie Phelep et Sylvie Bacherot.

En préambule de cette réunion, M. Salaun excuse l'absence de Mme Brigant, en audio-conférence avec le Délégué et les directeurs de la délégation interrégionale.

1/ Point sur la situation sanitaire

M. Salaun rappelle l'importance de veiller au respect des gestes barrière, toujours d'actualité même en période de réouverture des commerces de proximité. L'exemple de l'Italie, confrontée à une recrudescence de cas de contaminations, est là pour nous inciter à demeurer vigilants.

Ainsi, la direction a rappelé aux chefs de services qu'il était de leur responsabilité de veiller au port du masque par leurs agents. Nous ne sommes pas en période de déconfinement, mais de confinement allégé.

2/ Point sur le télétravail

Le déploiement des équipements de télétravail se poursuit : à ce jour, 410 agents du Finistère disposent du matériel nécessaire pour travailler à leur domicile ; ils sont en moyenne 200 au quotidien à télétravailler, soit 24 % (contre 28 % au plan national).

M. Salaun évoque ce qui a été dit lors des précédentes audio-conférences, à savoir que notre département est moins à risque que d'autres, compte tenu d'un taux de contamination plus faible. Dès lors, certains agents ne voient pas l'intérêt ou l'urgence d'être placés en télétravail.

Pour autant, il rappelle que la direction tolère désormais qu'un agent soit en télétravail 3 jours par semaine. En outre, le télétravail n'est pas une obligation mais une préconisation. 450 agents de la DDFiP 29 disposeront bientôt d'un équipement pour télétravailler.

Solidaires fait au contraire état de pressions exercées dans certains services pour inciter des agents à opter pour le télétravail, et s'interroge sur le discours qui est tenu par la direction vis-à-vis des responsables...

Nous appelons nos adhérent.e.s à nous signaler s'ils ont connaissance de telles situations.

Solidaires indique que les agents sont inquiets de devoir télétravailler durablement, alors qu'ils ne se sont portés volontaires que pour la durée de la crise sanitaire, voire pour ce seul second confinement. La direction est-elle en mesure de les rassurer ?

M. Salaun ne peut pas donner la date de la sortie de crise, qui relèvera du gouvernement, mais assure que le télétravailleur d'aujourd'hui ne sera pas forcément celui de demain : le télétravail reste un dispositif mis en place pour faire face à un contexte exceptionnel. Il indique que le télétravail n'est une obligation pour personne (sauf exceptions). A l'issue de cette période de crise sanitaire le télétravail « classique » reprendra.

Solidaires évoque la situation anxiogène de certains télétravailleurs confrontés à des temps de connexion à leur poste à distance très longs (parfois 45 minutes...).

M. Salaun préconise qu'ils prennent contact avec la CID, qui peut régler le problème en modifiant éventuellement le mode de connexion informatique (branchement en filaire, ajout de CPL, ou autre modification possible).

3/ Point sur la téléphonie

La direction fait face à une forte demande : 50 téléphones portables viennent d'être attribués, alors qu'ils venaient d'être livrés.

Une livraison de 80 téléphones supplémentaires est attendue la semaine prochaine.

Lors de la précédente audio, avait été évoquée la possibilité des transferts d'appel, depuis la ligne fixe du bureau vers le téléphone portable professionnel.

M. Salaun évoque aujourd'hui le problème de sécurité que présente le dispositif du renvoi d'appel, avec un risque d'accès frauduleux. Il indique aussi que sur certains sites, la volumétrie des appels entrants et sortants est limitée.

Ces problèmes sont remontés à la DG.

Solidaires signale la situation des télétravailleurs qui, mis en difficulté par des appels d'usagers, demandent à pouvoir les faire basculer vers les services compétents. De même, cela permettrait de désamorcer des situations critiques (usagers agressifs...).

Solidaires rappelle l'urgence d'organiser dès que possible un groupe de travail sur le télétravail, dont les conditions d'exercice et les problèmes que cette nouvelle organisation soulève dépassent le cadre des mesures sanitaires.

Une organisation syndicale rappelle la frilosité de la DGFIP en matière de télétravail depuis plusieurs années, avant de devoir y recourir à marche forcée et dans le plus grand désordre. Il est grand temps d'ouvrir les discussions avec les syndicats si cette nouvelle façon de travailler s'implante durablement.

Mme Bouvet préfère parler de « travail à domicile », et convient qu'il y a une discussion à engager sur ce sujet, pour en tirer toutes les conclusions en 2021.

Une 1ère réunion doit avoir lieu en décembre de cette année.

Solidaires intervient pour témoigner du mal être de collègues qui se plaignent de troubles de la mémoire, d'une grande fatigue, de la sensation de travailler par automatisme, en résumé d'un état tout à fait inhabituel.

Sans visibilité au plan privé, l'agent.e ne peut même plus se raccrocher à la sphère professionnelle, est accablé.e par l'abondance des notes et des réformes en cours.

Le docteur Guilloud confirme que le climat actuel est anxiogène, que nous ne vivons pas normalement et que nos relations sociales sont en net recul. Cela entraîne une diminution des stimulations, une augmentation des états dépressifs, et des séquelles psychologiques sont à craindre.

Elle évoque la situation de collègues nouvellement affecté.e.s dans le département, qui n'ont pas eu le temps de créer des liens avec leur service, et sont en grande difficulté.

4/ Questions diverses

Solidaires demande si le problème de l'accueil à Brest Duquesne, évoqué lors de la précédente audio, a été solutionné par la direction.

Il est répondu qu'un vigile est présent dans le hall, et qu'il ne devrait plus y avoir d'attroupement en principe.

Une organisation syndicale indique qu'on observe toujours une file d'attente impressionnante à l'extérieur du bâtiment, sous des conditions météo parfois difficiles. Elle demande si la direction envisage d'ouvrir les sites recevant du public tous les jours, afin d'étaler la réception.

Mme Bouvet répond que l'accueil a été élargi cette semaine, sur certains sites, pour répondre à la forte demande des usagers en matière de TH ou de PAS. Le problème de certains agents d'accueil, en situation de télétravail, reste à évoquer avec les responsables locaux.

Les difficultés liées aux applications qui ne fonctionnent pas (e-contact...) sont à nouveau soulevées.

Une organisation syndicale observe que la centrale doit adapter son niveau d'exigence par rapport aux applications défailtantes, observation partagée par **Solidaires**

Mme Bouvet indique que la direction fait remonter les difficultés à la centrale, en espérant qu'elles seront résolues.

**CONDITIONS DE TRAVAIL, HORAIRES,
CONGÉS, SALAIRE, TÉLÉTRAVAIL...**

N° VERT
APPEL GRATUIT

0 805 37 21 34

Des syndicalistes vous répondent du lundi au vendredi de 11h à 14h

Solidaires
Union syndicale